



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique industrielle

Question au Gouvernement n° 2563

Texte de la question

CESSION DE VERALLIA PAR SAINT-GOBAIN

M. le président. La parole est à M. Jacques Krabal, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Jacques Krabal. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique et j'y associe ma collègue Marie-Françoise Bechtel, députée de l'Aisne. L'emploi est la préoccupation majeure des Français et c'est également la nôtre. Ce sont les entreprises qui créent l'emploi. (« Ah ! » sur les bancs du groupe UMP.)

Tout doit être mis en œuvre pour soutenir nos PME, TPE, artisans, commerçants, professions libérales et ce dans tous les domaines d'activité – agriculture, tourisme, économie circulaire, sociale et solidaire, transition énergétique. La mobilisation doit être totale : pacte de responsabilité et simplification vont dans le bon sens, mais n'oublions pas nos industries. Monsieur le ministre, je connais votre attachement à nos entreprises. Je connais aussi l'engagement économique de certaines, comme Saint-Gobain, avec l'usine Eurokera à Chierry, qui fabrique de la vitrocéramique en alliant performance économique, environnementale et sociale.

Le groupe Saint-Gobain a annoncé qu'il se concentrerait sur son activité habitat et qu'il vendrait sa filiale Verallia, spécialisée dans le verre d'emballage au service des secteurs viticole et agroalimentaire. Celle-ci est le troisième producteur mondial dans son domaine et réalise 2,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Plusieurs unités de production se trouvent dans l'Aisne, à Cuffies, mais aussi à Rozet-Saint-Albin. Cette filiale compte 10 000 salariés, dont 2 300 en France. Cette acquisition pourrait être menée d'ici à l'été 2015. La vente à la découpe ne serait pas envisagée, ce qui est rassurant. Mais cette cession ne risque-t-elle pas d'affaiblir le secteur du verre d'emballage, ce qui laisserait craindre un nouveau déclin industriel ?

Certes, cette transaction est privée, et nous ne sommes pas dans une économie administrée. Mais alors, comment soutenir le patriotisme économique ? Monsieur le ministre, comment agir pour que le repreneur de Verallia s'engage dans un processus industriel et non financier, avec l'ambition de maintenir l'emploi sur notre territoire, déjà fortement affecté par le chômage ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Emmanuel Macron, ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique. Monsieur le député, je vous remercie d'abord d'avoir rappelé la cohérence de l'ensemble des politiques conduites par le Gouvernement en matière d'industrie et de restauration de la compétitivité de cette dernière, car c'est la clé pour toutes nos entreprises – les TPE, les PME, mais aussi les grands groupes. Vous avez mentionné à juste titre la décision prise par Saint-Gobain et officialisée en décembre dernier de s'engager dans un processus de vente de Verallia,

qui est spécialisée dans l'activité de verre d'emballage.

Il ne s'agit pas d'une décision nouvelle. Vous l'avez rappelé, dès 2007, Saint-Gobain avait annoncé sa volonté de se recentrer sur l'habitat et de procéder à une telle cession. Je veux être rassurant à plusieurs égards : d'abord, parce que Saint-Gobain a pris plusieurs engagements et a pris le temps de préparer cette opération. Elle a garanti que cette opération se ferait en préservant l'intégralité de l'activité de verre d'emballage en Europe, au Maghreb ou encore en Amérique du Sud, ce qui est important pour la productivité de cet ensemble. Vous l'avez dit, il ne s'agit donc pas d'une vente à la découpe.

Ensuite, pendant ces dernières années, Saint-Gobain a continué à investir – ces dernières semaines l'ont encore montré – pour faire de Verallia un outil productif. Enfin, le processus engagé ne fait que commencer. Des consultations auront lieu et plusieurs offres seront proposées. Surtout, les salariés seront informés de façon permanente. Dans ce cadre, nous veillerons à la préservation de l'entité, au maintien de l'investissement et aux garanties sur le caractère productif de l'investissement décidé. L'État s'en porte garant. Mon cabinet et moi-même sommes à la disposition des élus et des syndicats. Nous aurons un rendez-vous dans les prochains jours pour garantir que ce processus s'inscrive dans la logique avec laquelle Saint-Gobain travaille depuis plusieurs mois et années. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Krabal](#)

Circonscription : Aisne (5^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2563

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 février 2015](#)